



# L'INFOLETTRE DU SCRC

7 AVRIL 2020

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

## CHAISES DE BUREAU À LA MAISON

Apporter du mobilier - chaises ou écran - de son bureau vers la maison pour ceux et celles qui sont en télétravail, en règle générale, c'est non. L'employeur a d'ailleurs publié sa position sur le site dédié à la Covid-19 dans IO. Mais il est prêt à permettre à certains employés qui ont des chaises ergonomiques spéciales de les apporter chez eux. Ces derniers doivent en faire la demande à leur gestionnaire. On retrouve aussi sur IO des conseils pour aménager un espace de travail à la maison qui ne devrait pas entraîner de dommage musculo-squelettique. Mais n'hésitez pas à signaler une réponse insatisfaisante à votre délégué ou en écrivant directement au syndicat.

## ON VEUT LE SAVOIR

Il n'a pas de mauvaises questions, que de mauvaises réponses. Alors ne vous gênez pas. Accrochez votre délégué(e), écrivez à [coronavirus@scrc.qc.ca](mailto:coronavirus@scrc.qc.ca), appelez au 842-4020 dans le 514 à Montréal et le 888 à l'extérieur. Posez vos questions, exprimez vos craintes et vos inquiétudes. Manifestez vos doléances et vos demandes. Le syndicat n'est pas l'employeur, mais il peut exiger des comptes à ce dernier. Nous avons des rencontres régulières. Si votre gestionnaire fait la sourde oreille, on a ce qu'il faut pour nettoyer son canal auditif - en tout respect, bien entendu...



## Fatigue grandissante

Crédit: Anton/Unsplash

Cette crise ne pose pas que des enjeux de santé physique, elle malmène le mental pas à peu près. Certains d'entre nous carburent aux crises. C'est excitant, on roule à fond et on ne veut rien manquer. Mais à être trop collé sur l'arbre, on perd toute perspective. Il y a des patrons qui exagèrent, il y a des collègues qui ne s'écoutent pas. Résultat: on commence à en voir qui tombent. Le secteur de l'information à Montréal a initié des congés de répit: une journée de congé payée est offerte à un collègue crevé. Nous avons salué l'initiative et demandé qu'elle soit offerte à tous. Se retrouver en arrêt de travail pour quelques semaines, voire quelques mois, ne sert personne. C'est un marathon, pas un sprint. S'il y a cependant un aspect positif de cette crise: jamais la Société d'État ne s'est autant soucié de la santé mentale et physique de ses employés. Ce serait peut-être une bonne habitude à conserver.

## Donner ou ne pas donner le nom des collègues déclarés positifs

La direction a choisi de ne pas donner les noms de ceux et celles qui sont officiellement atteints du Covid-19. Il n'y a pas eu de discussions formelles au syndicat, mais l'anonymat nous semblait une bonne façon de ne pas en ajouter sur le dos de collègues qui se sentent déjà coupables. Reste que la frugalité dans les informations que donne la direction alimente de l'anxiété et des inquiétudes bien inutiles. Le Syndicat des communications va demander à nouveau plus de transparence entre autres concernant le protocole d'intervention et le suivi fait auprès des voisins de bureau et de la personne atteinte.